

Lors de sa conférence de presse du 12 septembre 2013, au cours de laquelle il a vainement tenté de donner du corps à un «statu quo» qui a rarement si bien porté son nom, le Gouvernement bernois en a profité pour présenter la brochure destinée aux électrices et aux électeurs du Jura-Sud en vue du scrutin du 24 novembre prochain.

Exister

Dans son message, le Conseil exécutif a dressé un catalogue d'arguments en faveur du oui et du non. Parmi ceux censés soutenir l'élaboration d'un projet de nouveau canton à travers l'élection d'une assemblée constituante figure cette formule aussi sournoise que lapidaire: «La création d'un nouveau canton peut donner à la population jurassienne un poids politique différent de celui qu'elle a actuellement.»

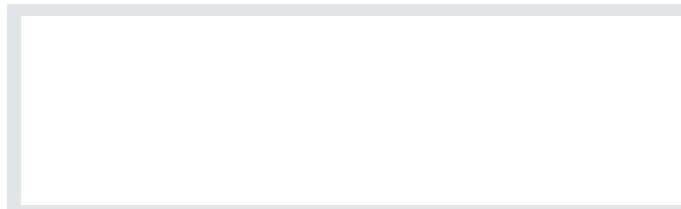
Quand on sait que l'élément fondamental qui plaide en faveur d'une nouvelle entité romande réside dans la multiplication par huit du poids politique du Jura-Sud, qui passerait de 5,25 % à 42,3 %, on mesure, à travers cette phrase creuse, tout le cynisme et la mauvaise foi du Gouvernement bernois.

Avec une force politique démultipliée, qui atteindrait même 50 % au sein de la future assemblée constituante, le Jura méridional acquerrait un pouvoir de décision qu'il n'a pas aujourd'hui. Accéder à la souveraineté, voir son avis pris en compte, influencer sur son avenir – en somme exister politiquement! –, quelles meilleures garanties pour assurer l'avenir d'une région?

Au cours de la réception officielle de la dernière Fête du peuple jurassien, il nous a été donné de saisir toute la différence entre une région – le Jura-Sud – qui n'existe que pour elle-même, et une autre – la République et Canton du Jura – qui existe et qui pèse dans le macrocosme de la Romandie et de la Suisse. Les liens tissés par les ministres jurassiens, présents *in corpore* à cette cérémonie, les alliances et les amitiés qu'ils ont nouées en Romandie étaient omniprésents dans les discours tenus par la conseillère d'Etat fribourgeoise Isabelle Chassot et par l'ancien maire de Genève et conseiller national Manuel Tornare.

Ces extraits de l'allocution de M^{me} Chassot résonnent encore dans les esprits de l'auditoire: «Par leur franc-parler, par leurs analyses et par leurs propositions, les ministres actuels revigorent toujours les institutions romandes, nationales et fédérales. Je tiens à les remercier pour le rôle qu'ils assument et les responsabilités qu'ils prennent dans les conférences intercantionales. (...) Vos ministres font du bien au fédéralisme et à notre pays.»

Collaboration, influence et reconnaissance: voilà aussi ce qui pourrait attendre le Jura-Sud et ainsi lui permettre d'exister hors de ses frontières si un oui sort des urnes le 24 novembre 2013!



LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2859 • abonnement annuel: 90 fr. • 26 septembre 2013 • Paraît le jeudi

Le désert et le déluge

Le désert fascine, mais il effraie aussi. Sahara, Gobi, Kalahari, Atacama ou Rub al-Khali, «le désert des déserts» au cœur de l'Arabie, tous révoltent l'indigène et attirent l'explorateur, le mystique, le motocycliste genre Paris-Dakar. Devant l'immensité du ciel et le dénuement de la terre, l'homme se retrouve face à lui-même et son âme s'élève vers Dieu. Sauf chez le motocycliste, où elle reste dans le pot d'échappement.

Selon le philosophe Pierre Desproges, la femme, n'ayant pas d'âme, ne peut s'élever vers Dieu. Mais elle peut s'élever sur un escabeau pour nettoyer les carreaux. «On ne lui en demande pas davantage», ajoute-t-il. En voilà un qu'on n'accusera pas de faire le joli cœur...

Du scorpion à la mygale

Dans le désert, l'aridité, la stérilité, l'hostilité du milieu accablent le voyageur imprudent, que le scorpion hargneux guette pour lui injecter son venin. Après quoi le malheureux périt dans des convulsions atroces, tandis que la hyène ricane et le vautour se bidonne.

Pour le reste, l'ambiance est sinistre. Qui aime l'Oktoberfest ou le Marché-Concours ferait mieux de ne pas s'y aventurer. Et pourquoi cette désolation? Par manque d'eau. C'est aussi simple que cela.

A l'opposé, chacun se souvient du Déluge, avec le Père Noé emportant sur son Arche, véritable «Costa-Ménagerie», en plus des braves animaux utiles, une vraie collection de sales bêtes: mygales, serpents à sonnette, fourmis rouges, mouches tsé-tsé et tutti quanti. Pour tout dire, la majorité de ses pensionnaires ne sont même pas comestibles. Mais sans doute croyait-il bien faire.

Depuis lors, toute pluie assez forte est appelée déluge.

Mobilisons l'intelligence humaine!

Il faut avoir vécu sous les Tropiques pour connaître ces trombes d'eau qui se déversent d'un coup, comme si le Ciel avait tiré la chasse. En quelques heures, le pays est inondé, les rivières débordent, des fleuves de boue détruisent tout, les terrains glissent, les fameux *buaicos* des Andes emportent gens, bêtes et villages. Et où cette eau tombe-t-elle? Dans des coins qui n'en ont aucun besoin, où il suffit de cracher par terre pour faire pousser des ananas, où la végétation est déjà surabondante. Quel gâchis!

L'être humain, si fort pour inventer des gaz mortels qu'on le prie de détruire ensuite, si astucieux quand il s'agit de fabriquer des produits qui donnent le cancer (cf. l'émission ABE), l'homme qui est capable d'aller sur la Lune, d'envoyer des satellites dans l'Espace, de concevoir un spätzleur, de faire exploser la planète, de réunir trois milliards d'individus pour en regarder vingt-deux se disputant un ballon, ne ferait-il pas mieux de détourner les déluges pour les faire tomber sur les déserts?

Le canton pionnier

Au lieu de multiplier les prouesses inutiles ou nocives, ne devrait-il pas mobiliser toute son intelligence pour corriger l'anomalie stupéfiante de l'eau, qui manque

ici et déborde ailleurs? Eh bien, chers lecteurs, quelques pionniers s'y sont essayés près de chez nous. En grande première mondiale, ils ont tenté l'expérience. Le Gouvernement bernois et sa soubrette nommée CJB ont réalisé l'exploit: ils ont versé un déluge de paroles sur un désert d'idées et il en est né un superbe pet de lapin, que ses créateurs ont baptisé «statu quo +».

Evidemment, pour fertiliser le Sahara, il reste à faire.

● Alain Charpillot

ET TOUT CECI EST VRAI

À l'issue d'un concours lancé par le magazine *L'Illustré*, Saint-Saphorin (VD), Russin (GE), Saillon (VS), Estavannens (FR), Môtiers (NE) et Saint-Ursanne (JU) ont été désignés comme les six plus beaux villages de Romandie. Des émissions ont été consacrées dernièrement à ces endroits idylliques par la télévision suisse romande. On cherche en vain Le Jura-Sud dans le palmarès: rayé de la carte de la Suisse romande!



«L'Hôpital du Jura bernois fonctionne bien pour l'heure. Mais cela reste fragile, comme l'ensemble des systèmes hospitaliers. (...) Mais si un hôpital est amené à disparaître, ce sera d'abord par rapport aux conditions du marché.»

Philippe Perrenoud, conseiller d'Etat bernois («Le Quotidien Jurassien», 14 août 2013).

«Rappelant le contenu des questions qui seront soumises à la population, l'Assemblée interjurassienne précise que, d'un point de vue juridique, il ne s'agit donc pas de dire définitivement oui ou non à la création d'un nouveau canton, mais de permettre aux deux gouvernements de lancer un processus au cours duquel la population aura encore la possibilité de se prononcer ultérieurement.»

Extrait du communiqué de presse de l'Assemblée interjurassienne, 17 septembre 2013.

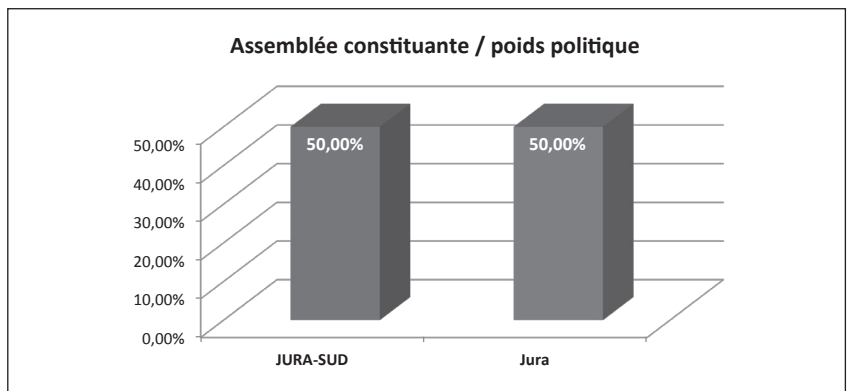
LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces dernières années, le canton de Berne a constitué un frein à la mise en place d'une politique culturelle intercantonale. Après des promesses encourageantes au sujet du projet CREA (construction et exploitation d'un centre interjurassien d'expression des arts de la scène), il a, très récemment, définitivement refusé toute participation et enterré le projet à l'échelle intercantonale.

La mise en œuvre d'un office culturel interjurassien a également été refusée par le canton de Berne.

Dans le domaine culturel, le canton du Jura met activement en œuvre les possibilités d'intervention que la souveraineté cantonale lui assure. Les acteurs culturels jurassiens bénéficient de subventions publiques supérieures à celles qu'ils pourraient attendre dans le Jura-Sud.

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud bénéficiera d'une politique culturelle qu'il pourra définir en fonction de ses propres besoins. Son poids politique sera significatif au sein de la future entité et il sera de 50 % au sein de l'assemblée constituante qui définira les contours du nouveau canton.



Un vote pour l'avenir (2)

Le début de la campagne du 24 novembre – appelons-la ainsi – a vu le défilé préalable des mouvements, partis et comités signant la Charte interjurassienne. Celle-ci appelle au respect de l'autre et à la sérénité du débat public. Le Mouvement autonomiste jurassien y a adhéré sans état d'âme. Son intention n'a pas changé depuis: mener une campagne d'arguments, ignorer les attaques infondées de l'adversaire, clarifier l'enjeu du vote du 24 novembre. Jusqu'ici, nous avons résisté à la tentation de répondre aux injures de Force démocratique, aux torrents de haine des bernois les plus enragés ou aux finasseries de ministres bernois enclins à tromper les gens. On aura, je l'espère, l'honnêteté de reconnaître la très bonne tenue de notre campagne par comparaison au pataugeage vindicatif de certains de nos vis-à-vis.

Deuxième élément de notre engagement: la recherche d'un débat permanent et public, avec qui le voudra et sans restriction, de sorte que les points de vue puissent être confrontés. Faciliter une décision du corps électoral qui soit prise en toute connaissance de cause: voilà l'objectif. A cet égard, il faut bien admettre aussi que les tenants du statu quo s'esquivent de manière particulièrement inélégante: le comité intitulé «Notre Jura bernois» joue au plus fin avec «Construire ensemble», fixant à celui-ci des conditions unilatérales dont on connaît le but, à savoir faire échouer tout échange. S'il est aisé de ne pas commenter les coups de menton de quelques grossiers matamores, il est nécessaire de s'arrêter un instant sur les raisons embroussaillées de Force démocratique, mouvement volontiers donneur de leçons qui refuse de croiser le fer avec nous. Monsieur Houmard et ses amis se défilent, montrant ainsi leur crainte du débat public. On comprend certes que, sans arguments, ces Messieurs souhaitent éviter de comparer leurs idées avec les nôtres avant le 24 novembre. Eh bien soit. Nous débattons avec eux dès le lendemain du vote communaliste! Cette précision faite, on remarquera que sous la bannière probernoise on préfère le vide idéologique à la plus basique réflexion politique sur l'avenir de la région. Dont acte. Nous n'en pleurerons pas et laissons à leurs troubles les dirigeants probernois, si mal dans leur peau quand il s'agit d'exposer à l'électeur les tenants et aboutissants d'un vote décisif.

Le poids de la propagande
Légitimement, nous regrettons que la stratégie antiséparatiste ne repose que sur les coups à donner



Le sourire était de mise lors de la 66^e Fête du peuple jurassien.

et les mensonges à répandre. Ses concepteurs s'émoussent à l'adrénaline postplébiscitaire? Ce n'est pas notre choix. Nous pensons toujours que le raisonnement fondé sur la logique et sur l'évidence l'emporte en persuasion sur trois cents pages d'invectives. Aussi nous appliquons-nous à expliquer, à mettre l'accent sur les enjeux du premier scrutin populaire auquel, quoi qu'il arrive, la suite à donner n'est pas définitivement acquise, cela en raison du fait que le bon sens politique, notion certes dévaluée de nos jours, conserve toujours le moyen de bousculer le prétendu confort juridique dont la glose se nourrit.

La propagande qui ment, qui détourne ou qui dissimule ne conduira pas à résoudre la Question jurassienne. Celle-ci ne peut se résoudre dans le mensonge. Elle n'a une chance de s'extirper des esprits que dans la clarté et la vérité. Les autorités bernoises sont averties à ce propos: rien ne se terminera dans la dénégation, le détournement ou le viol des droits démocratiques des Jurassiens. Rien ne prendra fin dans le simulacre démocratique. Eviter un «oui pour souffrir» a dit le président du Gouvernement bernois. Par cette parole délétaire, il a pris un risque considérable, que l'Etat de Berne ne manquera pas de payer lourdement par suite d'une déloyauté avérée, systématique, contraire à l'esprit de la Déclaration d'intention du 20 février 2012. Il lui reste dix semaines pour en prendre toute la mesure.

L'après 24 novembre

Le Gouvernement bernois avait fixé au 30 août la présentation du rapport intermédiaire du groupe de travail «statu quo +» à l'intention de la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes. Il a finalement préféré la reporter au 12 septembre, soit après la Fête du peuple, on devine pourquoi. Le vaste enfumage programmé sur l'évolution du «statut particulier» du Jura-Sud doit être si facilement identifiable qu'il met par anticipation le pouvoir bernois dans la position inconfortable du bonimenteur pris la main dans le sac! Parions qu'il n'y a rien, absolument rien, dans ce rapport qui change la donne en matière de pouvoir régional. On y nagera dans un océan de «poudre aux yeux». Rendez-vous est pris pour le 12 septembre.

«Suppression de postes aux institutions psychiatriques cantonales. Suppression de moyens au sein de l'Of-



Pierre-André Comte, secrétaire général du Mouvement autonomiste jurassien.

fice de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OEEO). Maintenir les places de formation actuelles dans les Ecoles des métiers de Bienne et de Saint-Imier, mais créer des réseaux d'entreprises formatrices avec des entreprises privées afin d'y transférer une ou deux années de formation. Recentrage des ESC sur les filières avec maturité professionnelle et modèle 3+1 pour tous les sites, à l'exception de l'ESC La Neuveville et de Tramelan: avec cette mesure, les établissements de Thoun (gymnase), Berne et Bienne (Gymnase de la rue des Alpes) ne proposeront plus que la filière Certificat fédéral de capacité (CFC). Regroupement des gymnases de Bienne en un gymnase de langue allemande et un gymnase de langue française et regroupement des gymnases de Thoun en un seul établissement. A Bienne, il est possible de regrouper sur le complexe scolaire du Lac l'ensemble de la filière gymnasiale au sein d'un gymnase germanophone et d'un gymnase francophone gérant ensemble une section bilingue. L'établissement de la rue des Alpes hébergerait l'Ecole supérieure de commerce et l'Ecole de culture générale. Le bâtiment de l'Ecole d'administration et des transports pourrait être mis en vente et le nombre d'écoles réduit de trois à deux. Diminution de la contribution versée à la HEP BEJUNE. Réduction de vingt à vingt-cinq postes dans le domaine de l'entretien des routes et, ponctuellement, réduction/optimisation du nombre de groupes d'entretien. Optimisation du service d'hiver. Suppression de la contribution en faveur du bilinguisme versée aux Services psychiatriques Bienne-Seeland – Jura bernois Bellelay. Ces services sont la seule institution du canton de Berne à fournir des prestations en français et en allemand, dans le domaine psychiatrique ambulatoire ainsi que dans les cliniques de jour. Les frais supplémentaires qui en découlent (traduction de textes, engagement d'interprètes, difficultés à recruter du personnel, formation continue) sont jusqu'à présent pris en charge par le canton. Vu que ce financement sera supprimé, les services devront couvrir ces frais par le biais des tarifs!»

Ces quelques mesures d'assainissement des finances cantonales bernoises, parmi tant d'autres,

Une affaire de cœur et de raison
un seul Jura

figurent dans le rapport du Conseil exécutif bernois du 26 juin 2013, relatif à l'«Examen des offres et des structures (EOS 2014)». Leur mention suffit à comprendre que l'Etat de Berne, géant au pied d'argile, n'est plus en mesure d'assurer des prestations spécifiques dont bénéficie aujourd'hui sa communauté francophone, considérée – à juste titre, devrait-on dire – sur un pied d'égalité avec sa communauté germanophone. Les vertus du «canton pont», dont la glorification du bilinguisme est l'ostentatoire expression publique, ont un coût qui dépasse la capacité financière du grand canton!

Statu quo sans plus?

Voilà donc un premier rapport porté à la connaissance du public, qui montre à quelle sauce le Jura-Sud sera croqué au lendemain du 24 novembre. Ne disposant plus de l'«immunité autonomiste», cette sorte de bouclier moins hardiment tenu par des Jurassiens se prévalant de lassitude, noyé dans une Conférence régionale Bienne-Seeland à large majorité alémanique, ravalé à ce titre au rang de région ordinaire et non distincte, circonscription contrainte de subir des mesures d'assainissement drastiques et fatales au particularisme de façade inscrit dans le «statu quo» sans plus, confiné au rôle de «faire-valoir» francophone d'un canton qui se demande en quoi il

peut bien être «pont» entre les communautés linguistiques qu'il abrite, sans relais fédéral et suscitant un sentiment de condescendance de ses voisins directs, réduit à la portion congrue si Moutier et d'autres communes s'en vont, le Jura bernois ayant fait son choix définitif avec Bienne pour capitale ne sera plus dans les faits que bernois! Comme jadis la notion de peuple jurassien fut retirée de la Constitution bernoise, le nom de Jura pourra disparaître de même. Heureuse perspective? La question est posée à toutes celles et à tous ceux qui s'apprentent à dire «non» au Jura pour dire «oui» à Berne.

Extraits de la conférence de presse du MAJ présentée par Pierre-André Comte, secrétaire général, le dimanche 8 septembre 2013.

Le meilleur pour ma région: Oui le 24 novembre

un Jura nouveau

Une affaire de cœur et de raison
www.unjuranouveau.ch

«La proximité du pouvoir est un formidable atout. Rien ne m'énerve davantage que les critiques sur le nombre de fonctionnaires jurassiens. S'il y a trop de fonctionnaires, eh bien justement, mettons-nous à table et parlons-en! La réalité, c'est que le canton du Jura fonctionne admirablement bien administrativement. J'ai beaucoup affaire à l'administration cantonale et force est de constater que j'ai toujours le renseignement qu'il me faut, fourni par du personnel compétent. A Moutier, j'ai eu l'occasion de travailler avec l'administration bernoise: j'ai constaté que Bienne, par exemple, n'était pas la ville bilingue que l'on prétend. J'ai beaucoup buté sur des problèmes liés à la langue.»

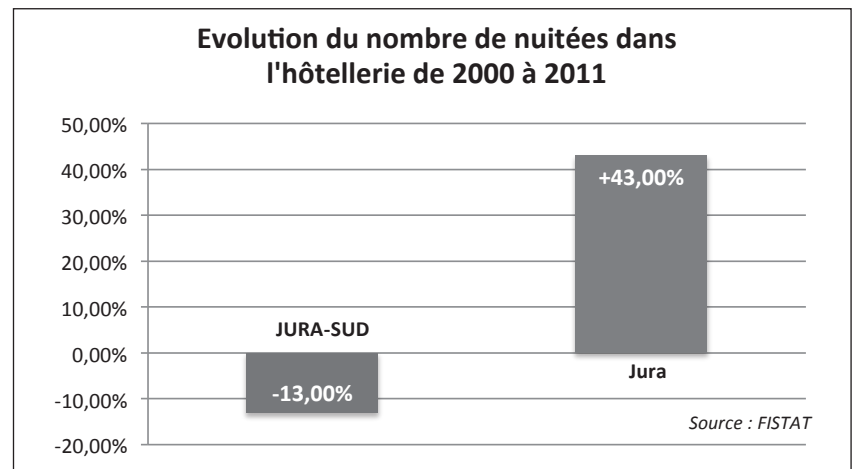
Maude Membrez, Rebeuvelier («Le Quotidien Jurassien», 12 septembre 2013).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le tourisme est aussi un secteur plus performant dans le canton du Jura au cours de ces dernières années, par rapport au Jura-Sud qui est intégré dans une grande structure promotionnelle fortement axée sur les régions de l'Oberland et de la ville de Berne.

Les nuitées dans l'hôtellerie sont nettement plus importantes dans le canton du Jura que dans le Jura-Sud et la tendance tend même à s'accroître au fil de ces dernières années.

Au sein d'une entité romande à créer de toutes pièces, le Jura-Sud, qui ne manque pas d'atouts au niveau touristique, pourra se donner des moyens supérieurs en matière de promotion de ce secteur.



Jura cherche Romandie... et plus si affinités

On va vous parler d'amour en politique. Ou plutôt d'amitié. Ne souriez pas, ça existe!

Le samedi soir de la dernière Fête du peuple, à l'heure de l'apéro, le gratin de notre république et canton, rejoint par divers Jurassiens aimant se faire gratiner, assistait à la traditionnelle «réception officielle», sous le double et noble escalier du château princier et épiscopal, bel héritage du Siècle des Lumières à Delémont.

Parfois, l'atmosphère de ce genre de raout est un brin compassée. Cette année rien de tel. Un souffle de sympathie parcourait, caressait, soulevait l'assistance. Grâce en particulier aux deux honorables invités romands, Isabelle Chassot, conseillère d'Etat fribourgeoise et bientôt patronne de l'Office fédéral de la culture, et Manuel Tornare, ancien maire de Genève et conseiller national genevois, qui ont eu droit chacun à une longue *standing ovation* (vu que nous n'étions pas assis).

Tous deux sont d'excellents orateurs, loin des clichés et des formules passe-partout. Mais surtout, leur parole est allée droit au cœur des Jurassiens présents. D'abord – et même s'ils se sont fait aider dans la rédaction de leur discours, ce que j'ignore – l'un et l'autre affichaient une connaissance fine, précise, personnelle, presque charnelle de notre canton (si lointain aux yeux de tant de Romands), M^{me} Chassot mettant en évidence l'important courant d'idées et d'échanges intellectuels entre Jura et Fribourg, M. Tornare pointant de communs traits de caractère entre Jurassiens et Genevois...

La nuit et le jour

Ceux qui ont l'âge de se souvenir que le Jura d'autrefois était strictement inexistant sur le plan de la Confédération, et même en Suisse romande, et que les Jurassiens étaient alors une peuplade connue

seulement de rares et audacieux ethnologues, ont éprouvé soudain un sentiment de bien-être. M^{me} Chassot et M. Tornare ont incarné en terre jurassienne, pendant un peu plus d'une heure, un changement radical de notre destin. Ces personnalités politiques de Romandie forment avec leurs homologues du canton du Jura une confrérie, une amicale, une corporation d'égaux en devoirs, en droits et même en droit au respect. Ancien parlementaire à Berne, le maire de Delémont Pierre Kohler, deuxième orateur de cette réception officielle, était également dans le ton d'une famille romande unie.

Lors de l'entrée en souveraineté du canton du Jura, on a pu redouter que la participation des nôtres au monde officiel helvétique entraîne un copinage préjudiciable à l'esprit rebelle des Jurassiens. Cette crainte n'était pas sans fondement. Mais l'avvers de cette médaille est l'impressionnante connivence existant aujourd'hui entre Jurassiens et autres Romands. S'il reste dans le Jura-Sud des citoyens préférant être inexistantes dans les instances romandes, ou alors représentés seulement par l'Etat alémanique de Berne, ils ont jusqu'au 24 novembre pour y réfléchir.

● Haddock

ET TOUT CECI EST VRAI

«Malgré la situation financière extrêmement difficile, le Conseil exécutif du canton de Berne est en mesure de présenter au Grand Conseil un budget 2014 et un solde de financement tous deux excédentaires de respectivement 6 et 24 millions de francs.» Belle fanfaronnade. Mais au prix de coupes drastiques dans des domaines sensibles tels que l'enseignement, la prévoyance sociale, et la santé!

Soyons audacieux!

Voter non le 24 novembre, c'est refuser une invitation à l'apéro, c'est refuser de débattre, c'est refuser de trouver des solutions meilleures, c'est refuser d'évoluer, c'est refuser bien des choses encore...

En cas de oui, et déjà lors de la votation du 24 novembre, nous atteignons les limites de la démocratie: permettre à un peuple d'une région de choisir sa destinée... Je vous rappelle qu'au printemps de l'année passée nous avons assisté à des événements un peu partout dans les pays arabes où des personnes ont perdu la vie pour ne même pas obtenir un iota de ce que nous allons vivre ces prochains jours. Notre région sera alors le laboratoire mondial de la démocratie. Des observateurs du monde entier devraient venir y prendre de la graine...

Soyons audacieux, rêvons un peu car comme le disait si bien George

Bernard Shaw: «L'homme raisonnable s'adapte au monde; l'homme déraisonnable s'obstine à essayer d'adapter le monde à lui-même. Tout progrès dépend donc de l'homme déraisonnable.»

Extraits du discours de Pierre Chételat, vice-président du Conseil de ville de Delémont, prononcé à l'occasion de l'assemblée des délégués du MAJ du samedi 7 septembre 2013.



Pierre Chételat, vice-président du Conseil de ville de Delémont, entouré de Pierre-André Comte et de Laurent Coste.

«La frontière cantonale nouvelle créée en 1979 n'a pas modifié le comportement de la population de la région: nombreux, Biennois, Imériens et autres Tramelots maintiennent leurs habitudes de randonnées dans les côtes du Doubs et à l'étang de la Gruère, des sites naturels qui leur sont chers et qu'ils n'abandonneront pour rien au monde. Avant, comme après les plébiscites, Chasseral attire toujours les Jurassiens qui le considèrent tous comme leur trésor préalpin! De même, Jurassiens d'ici ou de là partagent sans souci ni arrière-pensée leur patrimoine culturel à Tavannes, à Saignelégier, à Moutier ou à Bienne dans le monde du théâtre, de la musique ou des expositions... Au plan commercial aussi, on voit les Vadais et les Taignons visiter nombreux les commerces de la cité du lac, en fin de semaine notamment, sans souci de frontière ou de limite politique...

Alors? Peut-on intelligemment penser qu'un «oui» le 24 novembre modifiera les habitudes de la population et mettra en péril le bilinguisme de Bienne? Un tel argument ne tient pas et ne sert qu'à conforter dans l'immobilisme ceux qui jugent les Jurassiens incapables de gérer eux-mêmes et entre eux seuls leurs affaires publiques.

Voter oui le 24 novembre, c'est accepter d'élaborer un projet d'institutions acceptable par l'ensemble des habitants du Jura et du Jura bernois actuel. Le jeu en vaut la chandelle et s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la Confédération moderne.»

Maxime Jeanbourquin, Saignelégier.



Ferdinand Béguelin, Anthony Pelletier, Laurent Coste, Maxime Zuber, Pierre Kohler et Alain Charpillot, orateurs de l'assemblée de la Fédération de Moutier du Mouvement autonomiste jurassien du lundi 16 septembre 2013 qui a réuni de nombreux militants.

REVUE DE LA PRESSE

Les promesses en l'air du Gouvernement bernois.

Le Quotidien Jurassien (13 septembre 2013), commentaire de Rémy Chételat

Les promesses et les oublis

C'est avec grandiloquence que le Conseil exécutif a réaffirmé hier son attachement au Jura bernois. Mais sans pouvoir garantir la moindre amélioration qui renforcerait concrètement dans le futur le statut du Jura méridional.

Le gouvernement des bords de l'Aar a renouvelé ses promesses, n'écarte aucune piste suggérée, poursuit sa réflexion... jusqu'à la fin 2014! C'est-à-dire une année après la votation cruciale du 24 novembre prochain. Trop tard donc pour que les citoyens du Jura bernois s'expriment en connaissant exactement la teneur du + censé améliorer leur condition au sein du canton de Berne.

L'exécutif bernois souhaite néanmoins développer un «réflexe francophone» dans son administration. Pour un canton qui compte depuis bientôt deux siècles des Jurassiens parmi ses administrés, il était temps!

Berne semble d'ailleurs en délicatesse avec l'Histoire. Le message aux citoyens en vue du 24 novembre oublie les liens historiques qui unissent le Jura bernois et le canton du Jura. Deux entités qui n'en formaient qu'une jusqu'à l'avènement du canton du Jura. Auparavant, Berne a toujours assimilé le territoire allant de La Neuveville à Boncourt comme son seul et unique Jura bernois.

Dans ce même message, le Conseil exécutif dresse un catalogue d'arguments en faveur du oui et du non le 24 novembre. L'objectivité n'est que de façade. Un élément fondamental qui milite pour le oui dans le Jura bernois fait défaut: le Jura-Sud francophone, qui peine à exister sous la masse d'une écrasante majorité alémanique, gagnerait via la création d'un canton nouveau de la force politique, du pouvoir de décision, aurait une proximité renforcée avec l'administration.

Cet oubli mérite d'être corrigé. Il en va de l'honneur d'un Etat à fournir une information objective à des citoyens appelés à prendre une décision capitale le 24 novembre.

* * *

Le Temps (13 septembre 2013), commentaire de Serge Jubin

Sans audace

La formule ne fait pas très envie: «Statu quo + ». Elle dit l'absence d'ambition du Jura bernois, qui se contente d'être une région minoritaire dans un grand canton qui doit réduire son train de vie. Alors que son voisin, le Jura, lui offre de partager sa souveraineté cantonale, avec accès direct au pouvoir, possibilité d'écrire une Constitution nouvelle et de définir comment l'action publique, certes avec les moyens réduits d'un petit canton de 120 000 habitants, déterminera la vie des habitants.

Le 24 novembre, tout indique qu'une majorité du Jura bernois confirmera le vote de 1975 et préférera être une minorité qui se croit choyée dans un canton de Berne aujourd'hui condescendant, qui risque de limiter la délégation de compétences à ce qui ne lui coûte rien, ni en argent ni en privilèges.

Le Jura bernois a le choix entre un projet audacieux avec le Jura, où il devra se prendre en main, utiliser à bon escient la souveraineté cantonale, et un statu quo dont le «+» n'est qu'illusion. Ce n'est pas le paradis contre l'enfer ni la liberté contre la soumission. C'est le choix de la prise en main de son destin contre l'immobilisme. De l'extérieur, le Jura bernois donne l'impression de faire le mauvais choix, celui du refus de l'audace.

Jeunesse

Carte Avantages Jeunes

Une deuxième édition de la Carte Avantages Jeunes est disponible dans le canton du Jura et dans le Jura-Sud. Une première publication de la carte a été lancée en 2012, une action qui a été couronnée de succès. Ce projet existant depuis dix-neuf ans en Franche-Comté présente cette année de nombreux avantages supplémentaires. Cette action est portée par le délégué interjurassien à la jeunesse.

La carte Avantages Jeunes propose aux moins de 30 ans des réductions et des gratuités pour des activités culturelles, sportives ou de loisirs. Vendue au prix de 10 francs, la carte donne notamment droit à un bon de 8 francs à faire valoir en librairie. Au total, ce sont près de trois cents avantages qui sont proposés dans la région. Les jeunes du Jura et du Jura méridional ont également accès à tous les avantages permanents disponibles dans les cinq autres éditions de la carte en France voisine (Besançon/Haut-Doubs, Jura, Haute-Saône, Montbéliard, Belfort).

La carte est en vente depuis le 2 septembre 2013. Dans le canton du Jura, elle est disponible dans les succursales de la Banque Cantonale du Jura et dans certaines communes. Dans le Jura-Sud, les jeunes peuvent se la procurer dans la plupart des communes et points de vente partenaires. La carte peut également être commandée via un formulaire en ligne sur www.oxyjeunes.ch. La liste des points de vente peut être consultée sur le site Internet.

Economie

Mission en Corée du Sud

Les entrepreneurs jurassiens ont souhaité intensifier leurs relations avec la Corée du Sud. Dans cet objectif, la Promotion économique jurassienne a organisé un voyage d'affaires dans cette région, du 24 au 31 août.

A l'instar d'autres cantons, la Promotion économique jurassienne poursuit son cycle de missions économiques dans les pays à fort potentiel de développement et avec lesquels la Confédération ou l'AELE (Association européenne de libre-échange) ont conclu des accords de libre-échange.

L'AELE (Suisse, Liechtenstein, Islande et Norvège) et la Corée du Sud ont signé un accord de libre-échange, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2006, qui supprime ou réduit les droits de douane. Il facilite donc les échanges commerciaux avec la Corée du Sud et ouvre plus largement le marché sud-coréen aux entreprises suisses.

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:

Société coopérative

Le Jura Libre

Case postale 202

2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44

Télécopieur: 032 422 69 71

Courriel: juralibre@maj.ch

Rédacteur en chef:

Laurent Girardin

Affiches de la campagne pour le OUI

Le Mouvement autonomiste jurassien tient des affiches à la disposition de ses membres et sympathisants qui souhaitent les arborer sur leurs biens privés. Ces affiches en couleur, d'un format de 50 x 70 cm, peuvent être obtenues auprès des présidents des fédérations, à savoir :

– Pour la fédération de Courtelary : Guy Montavon, Sonceboz, federation.courtelary@maj.ch

– Pour la fédération de Delémont : Marc-Aurèle Steulet, Rossemaison, federation.delemont@maj.ch

– Pour la fédération des Franches-Montagnes : Jérémie Cattin, Saignelégier, fm@maj.ch

– Pour la fédération de La Neuveville : Alain Gagnebin, La Neuveville, federation.neuveville@maj.ch

– Pour la fédération de Moutier : Ferdinand Béguelin, Reconvilier, federation.moutier@maj.ch

– Pour la fédération d'Ajoie : Philippe Riat, Epiquez, federation.ajoie@maj.ch



EXPOSITION

Delémont

Jusqu'au 3 août 2014, le Musée jurassien d'art et d'histoire présente deux expositions sur le thème des « secrets de la santé » : « C'est la dose qui fait le poison » (jusqu'au 3 août 2014), et « La cigarette entre passé et présent » (jusqu'au 5 janvier 2014).

Jusqu'au 13 octobre 2013, l'espace d'art Arsenal et la galerie Paul-Bovée présentent des sculptures d'Umberto Maggioni.

Moutier

Jusqu'au 20 octobre 2013, à voir l'exposition consacrée à René Loy à la galerie du Passage (rue Centrale 57c).

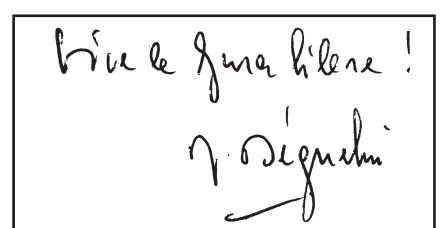
Du 28 septembre au 17 novembre 2013, le Musée jurassien d'art présente le duo d'artistes Maria Iorio et Raphaël Cuomo (dispositif complexe de projections de films, d'images et d'objets).

Vernissage : samedi 28 septembre à 18 heures.

Les neurones quittent le navire

C'est ainsi, on ne résiste pas à la gravitation et au poids des ans. Avec l'âge, les membres de Force déambulatrice voient ainsi leurs fonctions vitales décliner. A tel point que nombre d'entre eux devront renoncer à prendre part à la marche organisée à Pierre-Pertuis par Patrick Röthlisberger et son garde du corps Frau Inge, le 28 septembre prochain. D'autant qu'en cas de mauvais temps, sur une route gelée, sans sel et parsemée de gravillon, le déambulateur n'est pas d'un usage commode. Ce qui ne manque pas d'inquiéter Trique Röthlisberger et Obersturmführer Inge. Si la seconde est connue pour ses connaissances logistiques acquises en Allemagne de l'Est (elle vous dépiaute le plus copieux buffet en moins de dix minutes), le premier brille par son intelligence diamantine. Patrick l'étinglant a conservé tous ses neurones, contrairement aux anciens rédacteurs du *Quinquet*, dont en particulier le préfet biennois réfugié aux pieds de la tour Réfous. Même du côté du scieur Houmard, quelques signes de confusion se révèlent à l'écriture. Auteur du dernier éditorial, l'ancêtre des probernois salue en effet le « déterminisme » (sic !) du Conseil-exécutif. Eût-il relevé la « détermination » de ses maîtres que nous n'aurions pas décelé ces premiers symptômes confusionnels (notez, chers lecteurs, la forme inversée de la dernière phrase, signature caractéristique du préfet Monnin, disparue des colonnes du *Quinquet*). Les neurones quittent le bateau et les fautes de langue envahissent le *Quinquet*. C'est l'âge, voilà tout !

Notons que les années n'excusent pas l'analphabétisme qui frappe l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et son chef Wesley Mercerat (fils de Dédé, le Nabot de Champoz) incapable d'orthographier correctement le nom du siège mondial de *La Gauche* (cf. photo).



«T'ar ta gueule à la récré»

Kaporal Bühler se comporte comme ces sales gosses trop longtemps couvés sous les jupes de leurs mères. Jouant les rambos dans la cour de récréation, il tire la langue aux plus grands et appelle Mutti à l'aide quand il se prend une torgnole. Après avoir qualifié de « mafiosi » les notables jurassiens, le p'tit Kapo s'est vu traité d'« imbécile spectaculaire » par le député-maire de Moutier. Vexé par ce qualificatif et incapable de se défendre tout seul, Manfred la Chochotte alerte Mutter Berna en déposant une interpellation pleurnicharde. Intervention exigeant du gouvernement qu'il fasse respecter la Charte interjurassienne que l'UDC a obstinément refusé de signer pour pouvoir y contrevenir à l'envi. Kaporal Bühler qui fait référence à la Charte interjurassienne, c'est un peu l'évêque d'Ecône prêchant le Coran ou Palain Droz professant le manuel de droit fiscal !

Le Rathaus-gate

Le Conseil exécutif jure ses grands dieux qu'il demeurera discret à défaut de neutre dans la campagne en vue du 24 novembre et que l'administration bernoise se conformera à la plus grande retenue. Promesses de façade. La cellule informatique autonomiste (CIA) a en effet identifié deux fonctionnaires de la Chancellerie d'Etat qui, durant les heures de bureau, se montrent très actifs sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) en utilisant de fausses identités pour diffuser la propagande probernoise. Les noms des petits malins seront révélés dans une prochaine édition. Le temps pour le chancelier de rappeler ses troupes à l'ordre !

● Vorbourg



François Lachat, Alain Lachat, Jean-Pierre Chevènement, Pierre-André Comte et Loïc Dobler à l'occasion de l'hommage rendu à Roland Béguelin le 13 septembre 2013 à Delémont.

IDÉES DE LECTURE

Le livre *Les Fêtes du peuple jurassien*, paru récemment aux Editions Antipodes et réalisé par Stéphanie Chouleur, présente l'histoire de cet événement politique et populaire, véritable baromètre de la ferveur séparatiste jurassienne.

L'auteure a procédé à une analyse fouillée des films réalisés pour le compte du Rassemblement jurassien (RJ), entre 1949 et 1982, par les frères Maurice et Georges Enard de Delémont (jusqu'en 1962) puis par Luc Gueniat, de Courroux, qui a repris le flambeau en 1964 (jusqu'en 1996). Comme elle l'indique dans son introduction : « Jamais analysés jusqu'ici et totalement laissés dans l'oubli depuis leur création, ces films se révèlent être un corpus long et complet ; une source historique inespérée ! »

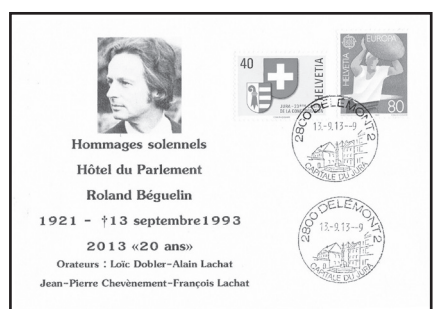
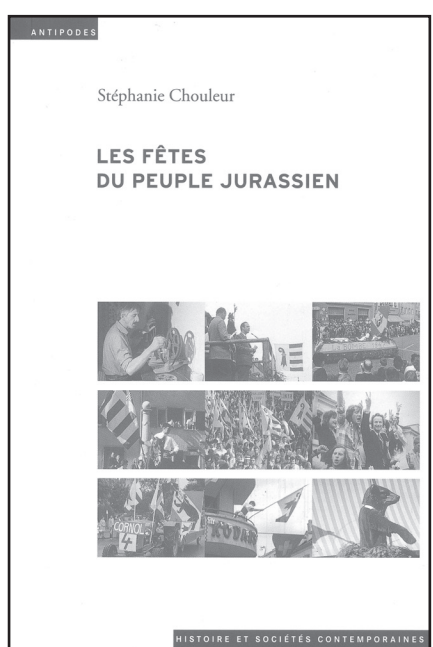
Durant de longues années, Luc Gueniat a fait partie du comité d'organisation de l'événement politique et festif du début du mois de septembre. Il l'a même présidé entre 1994 à 2000. Sa motivation principale à filmer n'a résidé que dans sa foi militante et son amour du Jura, sachant que ces films n'ont jamais suscité d'intérêt débordant de la part des dirigeants politiques pour qui la propagande passait principalement par la forme écrite. Ils étaient avant tout destinés à de la propagande interne puisqu'ils étaient projetés lors des assemblées et des réunions des sections locales du RJ ainsi qu'au sein du comité d'organisation de la fête et dans les sections des Jurassiens de l'extérieur. C'était aussi l'occasion de rendre hommage à ces centaines de bénévoles qui œuvraient chaque année à la réussite de cet événement patriotique. Comme le rappelle Luc Gueniat : « Sans eux, le mouvement n'aurait jamais existé de la manière dont il existe aujourd'hui. Il me paraissait important de graver cela sur pellicule et dans les souvenirs. »

Cet excellent ouvrage propose une plongée dans l'histoire audiovisuelle de la lutte pour l'indé-

pendance jurassienne. Comme le souligne Stéphanie Chouleur, diplômée en histoire, journalisme et histoire et esthétique du cinéma de l'Université de Lausanne, dans sa conclusion : « Tous ces films, moments de réalité gravés sur pellicule, nous racontent une histoire, celle des militants jurassiens et de leur lutte pour la liberté. Dans cette recherche, nous avons souhaité joindre bout à bout ces moments de réalité ; faire que ces histoires deviennent l'Histoire. »

● LG

« *Les Fêtes du peuple jurassien* », par Stéphanie Chouleur, préface de Claude Hauser et Nelly Valsangiacomo, Editions Antipodes, Lausanne (www.antipodes.ch), août 2013, 223 pages, 33 francs.



Une enveloppe philatélique a été émise à l'occasion de l'hommage rendu à Roland Béguelin le 13 septembre 2013 à Delémont. Auteurs : Gérard Lachat. Commandes : tél. 032 466 55 85.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les produits financiers réalisés par Jura Tourisme en 2011 (1 714 070 francs) ont atteint le double de ceux réalisés par Jura bernois Tourisme (808 000 francs). En outre, les deux offices du tourisme disposaient en 2005 de respectivement 11,1 et 6,7 emplois équivalents plein temps.

Bénéficier de la souveraineté cantonale, c'est également l'assurance, pour le Jura-Sud, de pouvoir attribuer plus de moyens au secteur du tourisme. Pourquoi ne pas se donner la possibilité de savoir quels seraient véritablement les contours d'un nouveau canton en votant oui le 24 novembre prochain ?

